Les innovations liées à la salutation après la prière

Abu Hurayra rapporte que le messager d'Allah (*salallahu 'alayhi wa salam*) a dit : *« Quand l'un d'entre vous rencontre son frère qu'il le salue. Si un arbre, un mur ou une pierre les séparent qu'ils se saluent de nouveau lorsqu'ils se rejoignent. »* [Sunan Abû Dawûd [n° 5181] et son *isnad* est *sahih* constitué de narrateurs dignes de confiance et précis. Référez-vous à *Silisila As-Sahiha* n°186]

Ce hadith contient la preuve pour les musulmans de se saluer quand ils se rencontrent car cet acte enseigne l'unité, l'absence de haine et l'amour mutuel. L'ordre qui est mentionnée dans ce hadith est une recommandation et non une obligation.

A ce sujet, il n'y a aucune différence entre celui qui est dans la mosquée ou à l'extérieur de la mosquée. En effet la Sunna prouve qu'il est légiféré de saluer quiconque est dans la mosquée, qu'il soit en prière ou non.

Ibn Umar rapporte : « Le messager d'Allah (*salallahu 'alayhi wa salam*) est allé prier à Quba. Les Ansar sont venus à lui et l'ont salué tandis qu'il était en prière. J'ai demandé à Bilal : « Comment as-tu vu le messager d'Allah (*salallahu 'alayhi wa salam*) leur répondre quand ils l'ont salué alors qu'il était en prière ? Il a répondu : de cette façon. Ja'far ibn Awn montra en étendant sa main, gardant la paume orientée vers le bas et le dos de la main orienté vers le haut. » [Abû Dawûd [1/236 n°927] et Ahmad [2/30] avec un *isnad sahih* réunissant les conditions de Al-Bukhari et Muslim. Voir *Silsilah As-Sahiha* [n°185]

L'imam Ahmad et Ibn Ishaq Rahawaya ont tenu cet avis. Al-Marwazi dit : « J'ai demandé à Ahmad : doit-on saluer les gens alors qu'ils sont en prière ? Il a répondu : Oui et a mentionné l'histoire dans laquelle ibn Umar a demandé à Bilal comment le prophète (*salallahu 'alayhi wa salam*) a répondu à la salutation et la réponse qu'il a fait par un geste. Ishaq a donné la même réponse. » [*Masa' il Al-Marwazi* [pg. 22]

C'était aussi l'avis que Qadi ibn Al-Arabi a choisi en disant : « Il est possible que le geste dans la prière vienne en réponse à une salutation, de même qu'il est possible que l'on face un geste en raison d'un besoin qui se présente. S'il doit répondre à la salutation alors il y a un certain nombre de narrations authentiques concernant cela comme l'action du prophète (Prières et bénédictions d'Allah sur lui) à Quba et en d'autres lieux. » [*Arida Al-Ahwadhi'* [2/162]

La preuve de la législation de la salutation après l'achèvement de la prière dans la mosquée se trouve dans le célèbre hadith de l'homme qui a mal prié, rapporté par Abû Hurayra : « Le Messager d'Allah (*salallahu 'alayhi wa salam*) est entré à la mosquée et un homme est aussi entré et a prié. Il est ensuite venu et a salué le messager d'Allah (*salallahu 'alayhi wa salam*). Le messager d'Allah (*salallahu 'alayhi wa salam*) a répondu à la salutation et a dit : *« Retourne et prie car tu n'as pas prié. »* L'homme est retourné et a prié la prière qu'il avait fait la première fois et est ensuite venu au messager d'Allah (il a fait cela trois fois) » [*Sahih Al-Bukhari* [n°724] et *Sahih Muslim* [n°781]]

Shaykh Al-Albani dit : « Par ce hadith Siddiq Hassan Khan, dans *Nuzul Al-Abrar*, a déduit la preuve que si une personne en salue une autre et la rencontre ensuite de nouveau peu de temps après, il doit la saluer de nouveau. »

Il a aussi dit : « Ce hadith contient aussi la preuve de la législation de saluer ceux dans la mosquée. Ceci est aussi prouvé par le hadith qui mentionne les salutation des Ansar au messager d'Allah dans la mosquée de Quba. Cependant, malgré cela nous trouvons que certains croyants n'attachent aucune importance à cette Sunna. Ainsi, ils entrent à la mosquée et ne saluent pas les présents, pensant que cela est détestable, peut-être que ce que nous avons écrit leur servira de rappel à eux et à d'autres et la remontrance est bénéfique aux croyants. » [*Silsilah Al-Ahadith As-Sahiha* [1/314]]

Ainsi en conclusion nous apprenons que la salutation et la poignée de mains doivent être faits en se rencontrant et en se quittant même si c'est après un temps court, que ce soit dans la mosquée ou à l'extérieur de la mosquée.

Cependant la chose pénible est que lorsque vous rencontrez quelqu'un après l'achèvement de la prière et que vous lui dites : *As-Salamu 'alaikum*, il répond promptement : *Taqabbalullah* et pense qu'il a accompli ce qu'Allah a rendu obligatoire dans la réponse à la salutation. Comme s'il n'avait pas entendu la Parole d'Allah :

« Si on vous fait une salutation, saluez d'une façon meilleure; ou bien rendez-la (simplement).Certes, Allah tient compte de tout. » [Sourate Nisa :86]

Le Messager d'Allah (*salallahu 'alayhi wa salam*) a dit : *« Répandez la salutation parmi vous. »* [*Sahih Muslim* [n°54], Ahmad [2/391, 442, 447, 495] et d'autres.] Il n'a pas dit : « dites taqabbalullah »

Nous ne connaissons pas un seul compagnon ou pieux Salaf (qu'Allah les agrée) qui avait l'habitude de serrer la main de ceux sur sa gauche et droite et de demander l'acceptation de la prière après l'achèvement de celle-ci. Si l'un d'entre eux l'avait fait, cela nous aurait été rapporté, même à travers un *isnad* faible et les Gens de Science l'auraient cité, ceux qui ont fouillé dans chaque océan et ont exploré leurs profondeurs et ont tiré d'eux beaucoup de règles et lois et n'ont négligé aucun aspect de la Sunna. [*Tamam Al-Kalam fi Bid'iyah Al-Musafaha ba'd As-Salam* [pp. 24-25] et *Al-Masjid fi Al-Islam* ' [pg. 225].

Shaykh Abdullah ibn Abdurrahman Al-Jibrin a dit : « Beaucoup de ceux qui prient tendent leurs mains pour serrer les mains de ceux autour d'eux après la prononciation du *taslim* des prières obligatoires. Ils invoquent pour eux en disant : *Taqabbalullah* et c'est une innovation et cela n'a pas été rapporté des Salaf. » Référez-vous à : *Mujallah Al-Mujtama* [n°855]

Regardez comment les Savants ont cité la poignée de mains, de la manière évoquée comme une innovation. Al-Izz ibn Abdus Salam a dit : « La poignée de main après les prières du Fajr et Asr est

une *bida'a*. Ce qui ne concerne pas celui qui vient d'arriver et serre la main de quelqu'un qu'il rencontre avant la prière. En effet la poignée de mains est seulement légiférée à la rencontre et le prophète (*salallahu 'alayhi wa salam*) avait l'habitude de faire suivre sa prière en disant les *adhkar* légiférés. Il avait l'habitude de chercher le pardon trois fois et de se tourner ensuite. Il est rapporté qu'il a dit (après la prière) : « ô Seigneur sauve-moi de Ta Punition le Jour où Tu ressusciteras Tes serviteurs. » Tout le bien se trouve dans le suivi du messager (Prières et bénédictions d'Allah sur lui). » [Le hadith est rapporté par Muslim [n°1529], At-Tirmidhi [n°3398, 3399] et Ahmad [4/290] Se réfèrer à : *Fatawa Al-Izz ibn Abdis Salam* [pp. 46-47] et à *Al-Majmu''* [3/488]]

Cette *bida'a* qui était limitée aux prières *Fajr* et '*Asr* à l'époque de l'auteur s'est maintenant étendue à toutes les prières et il n'y a de volonté ou de mouvement que par Allah.

Al-Luknawi a dit : « Deux choses se sont répandues à notre époque et dans beaucoup des pays que l'on désire abandonner :

La Première : Les gens ne saluent pas ceux dans la mosquée en entrant à la mosquée au moment de la prière *Fajr*. Au lieu de cela ils entrent, prient leur sunna et ensuite prient leur fard. Alors ils se saluent après l'achèvement de la prière et continue ainsi et c'est un vil état des choses. La salutation est seulement une Sunna quand on se rencontre comme il est confirmé dans la Sunna authentique, il n'est pas dit à la fin d'une réunion.

La Deuxième : Ils se serrent la main après l'achèvement des prières du *Fajr*, *'Asr*, *I'd* et *Jumu'a* malgré le fait qu'il soit aussi seulement légiféré de se serrer la main lorsqu'on se rencontre la première fois. » [*As-Si'ayah fi Al-Kashf `amma fi Sharh Al-Wiqaya'* [pg. 264].

De ce qui a précédé, il apparaît qu'il n'y a aucun problème si deux personnes ou plus se serrent la main s'ils ne se sont pas précédemment rencontrées. Shaykh Al-Albani dit : « Quant à la poignée de main après avoir achevé la prière, c'est sans aucun doute une *bida'a*, hormis dans le cas où deux personnes se rencontrent, sans s'être précédemment rencontré. Dans ce cas se serrer la main est une Sunna. » [*Silsilah As-Sahiha* (1/23)]

Après avoir parlé de la différence d'avis concernant la poignée de main après l'achèvement de la prière il dit : « Parmi ceux qui l'ont interdit étaient ibn Hajr Al-Haythami As-Shafi et Qutub Ad-Din ibn `Ala Ad-Din Al-Makki Al-Hanafi. Al-Fadil Ar-Rumi a déclaré que cela était une vile *bida'a* dans *Majalis Al-Abrar* où il a dit : « La poignée de main est louable au moment de la rencontre, quant aux autres temps en dehors de la rencontre comme après les prières du *Jumu'a* et '*Id*, comme c'est l'habitude à notre époque, alors le hadith est silencieux sur cela, donc cette action reste sans aucune preuve. Il est établi que ce qui n'a aucune preuve pour le soutenir doit être rejeté et il n'est pas permis de le suivre aveuglément. » [Ibid. Référez-vous aussi à : *Ad-Din Al-Khalis* [4/314], *Al-Madkhal* [2/84], ' *As-Sunan wa Al-Mubtadi'at* (pp, 72-77)]

Puis il, (qu'Allah lui fasse miséricorde) a continué à clarifier son propre *ijtihad* et point de vue en disant : « Quant à ce que je dis : ils ont reconnu que cette poignée de mains de cette manière n'a aucune base dans *Shari'a*, cependant ils ont différé quant à savoir si cela était répréhensible ou permis. Quand (on hésite) sur le caractère répréhensible ou permis d'une chose, alors on préfère l'interdire parce que réprimer le mal a la priorité sur la promotion de ce qui est bénéfique. En effet, comment ne serait-il pas possible que cela ait la priorité sur une action qui est permise ? En outre ceux qui se serrent la main (de cette manière) le voient comme une bonne action et ils s'étalent dans la diffamation de ceux qui interdisent cela et ils y persistent strictement. Il a précédé que persister sur quelque chose que l'on recommande peut l'amener à devenir détestable, alors qu'en est-il de persister sur quelque chose qui est une *bida'a* qui n'a aucune base dans Shari'a ?! Donc il n'y a aucun doute qu'une telle action est répréhensible "[Ibid. [Pg. 265]

Finalement il est nécessaire de montrer qu'il n'est pas permis au musulman d'interrompre le *dhikr* de son frère musulman à moins d'une raison valable dans *Shari'a*. Aussi, il ne fait pas partie de la sagesse que vous rétractiez votre main de force de la main de la personne à côté de vous et qui vous serre la main, ni même que vous repoussiez la main qui vous est tendue car c'est de la rudesse et de la grossièreté qui est étrangère à l'islam. Au lieu de cela vous devez prendre sa main avec douceur et bonté et lui expliquer que cette façon de serrer la main est une innovation, car combien de gens écoutent l'exhortation et acceptent le conseil sincère et c'est seulement l'ignorance qui les a faits tomber dans l'innovation. Donc il est du devoir des savants et des étudiants en science d'expliquer la Sunna de la meilleure des façons. Il est possible qu'un homme ou un étudiant en science désire mettre fin à un mal, mais il le fait d'une mauvaise façon et tombe dans un mal plus grand que celui qu'il a voulu rejeter. Donc je vous recommande la douceur ! La douceur prêcheurs à l'islam, ainsi celui que vous appelez vous aimera et par vos bonnes morales et caractère vous attirerez leurs cœurs et les trouverez attentif. En effet la nature de l'homme est qu'il rejette ce qui lui est présenté d'une façon sévère et dure. [*Tamam fi Al-Kalam bid'iyya Al-Musaafaha ba'd As-Salam* pg. 23]

Traduit par Abu Rumaysah

Traduit en français par les salafis de l'Est